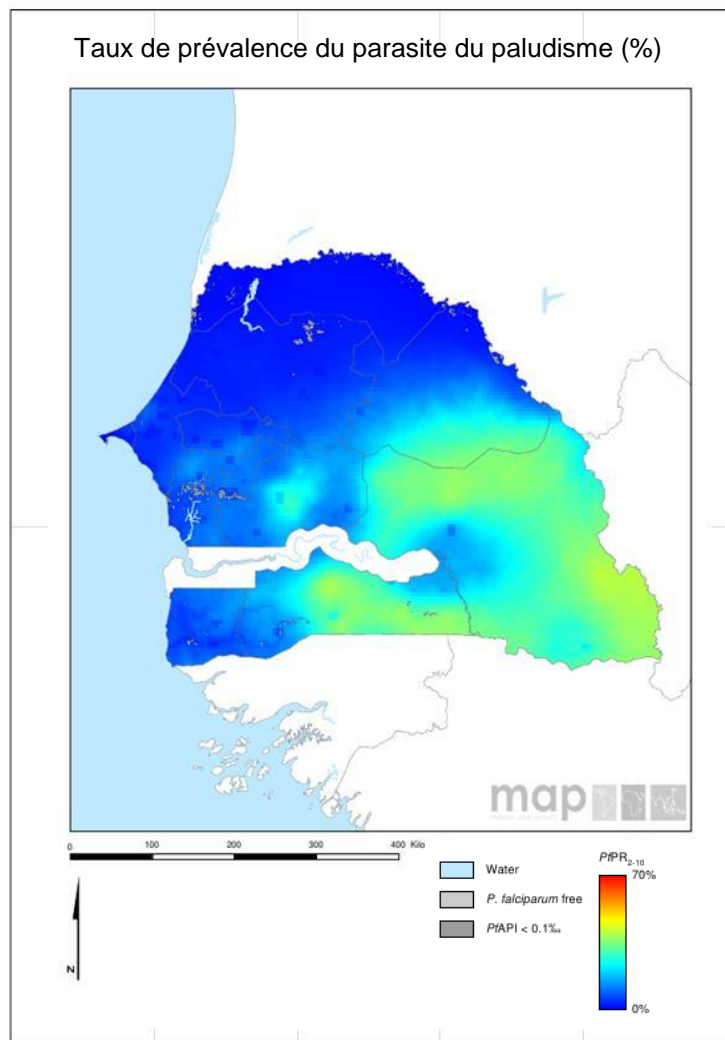


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



Le paludisme est endémique dans tout le Sénégal. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 222.232 cas de paludisme en 2009 et 574 décès.

Mesures

Politique et contrôle financiers	
Situation de l'interdiction des monothérapies à base d'artémisinine par voie orale	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (pneumonie)	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (paludisme)	
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2012 (CPIA groupe D)	3.6
Intrants financés, mise en œuvre et impact sur le paludisme	
Prévisions de 2014 visant le financement des MILD par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2014 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	
Prévisions de 2014 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)	62
En bonne voie en 2012 de réduire l'incidence du paludisme de >75 % d'ici 2015 (par rapport à 2000)	
Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile	
Couverture PTME 2012 (% femmes enceintes VIH+ recevant des ARV)	
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	65
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	39
Couverture Vitamine A (2 doses)	
Vaccins DTC3 2011 parmi les bébés de 12-23 mois	83
Soins postnataux (dans les 48 heures)	68

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais efforts supplémentaires requis
	Pas sur la bonne voie
	Sans données / Sans objet

Dernière minute: urgente mise a jour du Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que le Sénégal recevra, comme allocation nationale sous le nouveau modèle de financement, USD 123,7 millions pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et du renforcement des systèmes de santé. Le montant total inclut tous les fonds existants non dépensés des rounds précédents et du nouveau modèle de financement intérimaire. Le Fonds mondial a déterminé le montant de l'allocation totale sur la base du fardeau de la maladie et du niveau de revenu du Sénégal, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est allouée au composant antipaludique, selon une formule mise au point par le Fonds mondial compte tenu, entre autres facteurs, du fardeau de la maladie et des débours antérieurs. Pour le Sénégal, cette part est calculée à USD 62,4 millions, dont USD 9,2 millions de nouvelles ressources. Les allocations aux composants individuels de la lutte contre la maladie ne sont pas fixes et peuvent être ajustées selon les décisions prises au niveau du pays. Il est vivement recommandé au Sénégal d'affecter à la lutte contre le paludisme les ressources de l'allocation globale du Fonds mondial au pays dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

Le Sénégal a réalisé de bons progrès dans sa lutte contre le paludisme. Le pays a interdit les monothérapies à base d'artémisinine par voie orale et instauré des politiques de prise en charge communautaire des cas de paludisme et de pneumonie. Le Sénégal a atteint une couverture élevée au niveau des interventions de SMI témoins, notamment en ce qui concerne les soins postnatals et la vaccination DPT3. Le Sénégal a réduit la mortalité des moins de 5 ans de 58% depuis 1990. Le pays a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une Carte de Score de Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile.

Impact

Le Sénégal n'a pas fourni à l'OMS de données mises à jour sur l'impact du paludisme dans le pays en 2012.

Problème principal

- Maintien du progrès impressionnant réalisé dans la lutte contre le paludisme et la réduction de la charge qu'il représente.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Action	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Optimiser la qualité des soins	Assurer la distribution des MILD actuellement en cours d'approvisionnement aussi rapidement que possible pour parer au déclin de la couverture MILD	T2 2014		Résultat non encore échu mais 181.000 MILD ont été obtenus durant le dernier trimestre 2013
Améliorer la qualité et l'analyse des données	Assurer la collecte des données relatives aux cas de paludisme et aux décès imputables à la maladie à travers le système d'information ordinaire, et la soumission de ces données à l'OMS	T4 2014		Le SIGS est déclaré pleinement fonctionnel fin 1er trimestre 2014

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Action	Délai d'accomplissement suggéré
Résoudre la question du financement	Assurer la soumission de la note-concept NMF d'ici T4 2014 et assurer l'allocation de ressources à la lutte antipaludique dans une mesure suffisante au maintien des acquis des dernières années, y compris par renforcement des allocations de ressources nationales	T4 2014

Légende

	Mesure accomplie
	En progrès
	Pas de progrès
	Il reste encore du temps jusqu'à l'échéance